

APPEL D'OFFRES NATIONAL

(N° 2013 E 4034)

La S.T.E.G se propose de lancer un appel d'offres national composé de trois lots pour :

LOT N°1 : TRAVAUX DE REPARATION ET D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DES CHALETS DE BENI METIR

LOT N°2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AGENCE DE MATEUR

LOT N°3 : TRAVAUX D'EXTENSION DU DISTRICT DE JEBENIANA

Les entreprises spécialisées, agréées, Spécialité : B0; Catégorie 2 peuvent participer qu'au lot n°1 de cet appel d'offres.

Les entreprises spécialisées, agréées, Spécialité : B0; Catégorie 3 ou plus peuvent participer aux 3 lots de cet appel d'offres.

Les entreprises peuvent retirer les dossiers dès l'apparition de cet avis sur les journaux, excepté les Samedi et Dimanche à l'adresse suivante : **STEG 38, Rue Kamal Atatürk TUNIS 1001 -- Direction Equipement Génie Civil**

Et, ce moyennant le paiement de **30 D** en espèce ou par chèque certifié et sur présentation de l'agrément datant de moins de 5 ans.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions d'appels d'offres. Elles doivent parvenir à la STEG, sous triple enveloppe cachetées par voie postale en recommandées ou par rapide- poste ou déposées au bureau d'ordre central de la STEG (contre décharge) au plus tard **le mardi 30 Juillet 2013 à 13H30** à l'adresse suivante :

Monsieur le Président de la Commission des Marchés -- S.T.E.G - 38, Rue Kamel Atatürk Tunis Cedex 1001

APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2013 E 4034 :

« LOT N°1 : TRAVAUX DE REPARATION ET D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DES CHALETS DE BENI METIR

LOT N°2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AGENCE DE MATEUR

LOT N°3 : TRAVAUX D'EXTENSION DU DISTRICT DE JEBENIANA »

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité des pièces suivantes en original ou en copies conformes:

* Une caution bancaire de Soumission égale à : **Lot n°1 : 4.000 DT, Lot n°2 : 6.000 DT, Lot n°3 : 7.000 DT.**

* Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.

* Une Déclaration sur l'honneur, que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou de redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.

* Une Déclaration sur l'honneur comportant la confirmation du soumissionnaire de ne pas avoir fait, et son engagement de ne pas faire par lui même ou par une personne interposée des promesses, des dons ou des présents en vu d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.

* Un Certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

* Une copie de l'agrément de l'Entreprise datant de moins de cinq (5) ans.

Toutes références permettant de justifier de l'expérience de l'entreprise pour ce genre des travaux

Ainsi que toute autre pièce exigée par le dossier d'appel d'offres.

Les entreprises ayant l'agrément de catégorie 2, 3 et 4 sont exonérées de fournir la caution bancaire provisoire, il reste entendu que l'offre du soumissionnaire doit être accompagnée par l'agrément et ce sous peine de rejet de l'offre

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **90 jours**, à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

NB : Ne peuvent participer à cet appel d'offres que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retiré les cahiers de charges.

La séance d'ouverture des plis technico-financières est publique et elle aura lieu au siège social de la STEG au Bâtiment G 3^{ème} étage, **le Mercredi 31 Juillet 2013 à partir de 9H30.**

Le représentant du soumissionnaire doit être, obligatoirement, munis de mandat de représentation portant le nom du mandataire et le numéro de sa pièce d'identité.